

Mot de la coordonnatrice du PAG

Table des matières

Le PAG: les acteurs clés de sa mise en œuvre 2

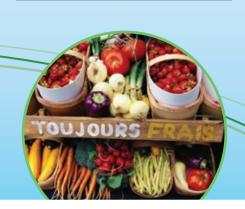
Les projets financés par la société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie 3

En manchette 5

La boîte à outils 7

Le coin lecture 10

Chapeau! 11





Voilà déjà le second numéro du *Bulletin national* d'information Investir pour l'avenir. La réception du premier numéro a été très positive, nous avons eu de nombreuses félicitations et constaté le besoin d'un tel outil. C'est très réjouissant!

Cette seconde livraison nous saisit par le foisonnement d'activités, de projets et de nouveaux outils. Bien que le bulletin en soit à ses débuts, il suscite déjà chez les partenaires du *Plan d'action gouvernemental*

de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir (PAG), le goût de venir y présenter ce qu'ils font pour améliorer les habitudes et la qualité de vie. Vous pourrez voir que ce numéro vous propose un contenu varié qui reflète tout à fait la problématique. En effet, agir pour améliorer les habitudes de vie de la population et prévenir les problèmes reliés au poids exige de considérer tout, à la fois l'alimentation, le mode de vie et les aspects socioculturels de la question du poids.

Ainsi, ce numéro vous propose une brochette de sujets: une réglementation pour améliorer la salubrité dans la manipulation des aliments, du matériel éducatif pour les écoliers, des outils et des interventions pour encourager la marche vers l'école ou encore un document de réflexion sur les facteurs favorables et les barrières à l'implantation de politiques alimentaires en milieu scolaire. De quoi susciter notre intérêt ainsi que notre curiosité, nous soutenir dans la mise en œuvre du PAG et nous inspirer à présenter des projets à la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie!

Bonne lecture et bon été!

Lyne Mongeau Coordonnatrice du PAG







Le PAG: les acteurs clés de sa mise en œuvre

LE COMITÉ DES RÉPONDANTS MINISTÉRIELS: PILIER ET PIVOT

Andrée-Ann Dufour-Bouchard, adjointe à la coordination du PAG, ministère de la Santé et des Services sociaux



Sur la photo de gauche à droite: Lorraine Leduc, MESS, Mario Lapointe, MAPAQ, Brigitte Lachance, MSSS, Andrée-Ann Dufour-Bouchard, MSSS, Odette Perron, MFA, Josée Roy, MFA, Johanne Laguë, INSPQ, Lyne Mongeau, MSSS, Monique Dubuc, MELS, Mathew Lagacé, SJ, Martine Pageau, MSSS, Marie-Fve Normandeau. OPC.

Absents: Claude Drapeau, MAMROT, Mireille Pruneau, MTQ, Marie-Hélène Soucy, MELS Marcelle Gendreau, MCCCF La mise en œuvre du PAG nécessite la collaboration de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux. De plus, différents niveaux hiérarchiques et domaines d'expertise doivent être interpellés. C'est dans cette perspective que le comité des sous-ministres adjoints, le comité des répondants ministériels, le comité d'évaluation et les comités des communications ont été créés. Chacun a un mandat différent, mais complémentaire. Le comité des répondants ministériels joue quant à lui un rôle central.

Formé de représentants professionnels des ministères et organismes gouvernementaux, ce comité a pour mandat de mettre en œuvre les actions du PAG. Bien qu'il puisse sembler simple, ce mandat sous-tend des responsabilités d'envergure. Les membres du comité se doivent d'abord d'avoir une vision commune des transformations requises au sein de la société québécoise afin d'atteindre les objectifs du PAG. À cette fin, des éléments de contenu sur diverses thématiques liées aux saines habitudes de vie et aux problèmes reliés au poids sont présentés au cours des réunions. Des périodes de discussion permettent en outre de partager points de vue et travaux dans le but de cheminer vers une vision commune.

Le répondant joue de plus un rôle pivot au sein de son ministère ou organisme. C'est lui qui assure les liens entre les membres et les dossiers des autres comités interministériels (sous-ministres adjoints, évaluation et communications). Aussi, les réunions comportent toujours une période d'information sur les principales réalisations des comités. Par ailleurs, tous sont informés du rôle pivot du répondant et peuvent faire appel à lui en toutes circonstances. La flexibilité et la polyvalence qui caractérisent son rôle permettent au répondant de remplacer ou d'assister son sous-ministre durant les réunions du comité des sous-ministres adjoints.

Enfin, comme la mise en œuvre de plusieurs actions du PAG se décline au niveau régional et local, le répondant ministériel doit aussi établir des liens avec les réseaux régional et local des ministères et organismes, lorsque de tels réseaux existent, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile.

Profitons donc de ce numéro pour souligner le travail remarquable de tous les répondants ministériels!





Les projets financés par la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

À PIED, À VÉLO, VILLES ACTIVES!

Mira Cliche, responsable des relations gouvernementales, Vélo Québec



Vélo Ouébec

Depuis 2005, Vélo Québec diffuse et anime le programme « Mon école à pied, à vélo! », qui vise à modifier les habitudes de déplacements quotidiens des écoliers et de leurs

parents au profit du transport actif (marche ou vélo). Après avoir démarré dans la région de Montréal, le programme a été implanté, en collaboration avec des partenaires locaux et régionaux, dans des écoles de Québec (Accès transport viable), Gatineau (Loisir sport Outaouais) et Sherbrooke (Conférence régionale des élus de l'Estrie).

Depuis la rentrée scolaire 2008, 85 écoles et plus de 25 000 élèves, participent à « Mon école à pied, à vélo! ». Avec les intervenants scolaires et les parents, cela représente plus de 100 000 personnes sensibilisées à la cause du transport actif. Fort de cette expansion rapide du programme, qui témoigne de l'intérêt du milieu scolaire et de l'efficacité des outils proposés, Vélo Québec a décidé d'élargir son spectre d'action et travaille, depuis 2009, à l'élaboration du programme « À pied, à vélo, villes actives! », qui comprend deux volets:

- un volet scolaire, qui permettra d'étendre progressivement les activités de « Mon école à pied, à vélo! » à l'ensemble du Québec:
- un volet municipal, qui permettra l'offre de formations au personnel municipal et la production d'un guide technique sur les aménagements urbains destinés aux cyclistes et aux piétons.

Ces deux volets sont complémentaires: le premier vise à sensibiliser les jeunes (et leur famille) aux bienfaits du transport actif, et ainsi à former de nouvelles générations qui seront conscientes de l'effet des modes de transport sur la santé et l'environnement. Le second vise à former les intervenants municipaux afin que dès maintenant ils prennent des mesures favorisant le transport actif. Avec ses dimensions à la fois sociale et politique, « À pied, à vélo, villes actives! » prépare le terrain pour un avenir plus vert et plus sain pour les Québécois.

Aux bailleurs de fonds déjà présents depuis 2005 (Fondation Lucie et André Chagnon, Direction de santé publique de Montréal, Agence métropolitaine de transport, Ville de Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)), se sont ajoutés, à l'automne 2008, le ministère des Transports du Québec (MTQ) (Fonds vert) et la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (SGF).

C'est grâce à ce financement supplémentaire que sera mise en œuvre dans tout le Québec, au cours des quatre prochaines années, une stratégie de promotion, de mobilisation et d'animation sur le transport actif dans les trajets scolaires. Le programme « Mon école à pied, à vélo! » bénéficie en outre de l'appui de l'Union des municipalités du Québec.

Le guide technique sera pour sa part publié à l'automne 2009. Y seront proposées diverses options d'aménagement urbain visant à créer des environnements favorables à la marche et au vélo. Un programme de formation accompagnera ce guide. Dix formations seront offertes en 2009 et 30 en 2010 et en 2011.





LA DIFFUSION DU PROGRAMME BIEN DANS SA TÊTE, BIEN DANS SA PEAU

Danielle Blain, chargée de projets, programmes jeunesse, ÉquiLibre



Groupe d'action sur le poids

Au Canada, près du tiers des jeunes de 12 à 17 ans souffrent d'excès de poids. Paradoxalement, la préoccupation excessive à l'égard du poids gagne aussi du terrain chez eux. Au Québec, environ 60% des jeunes entre 13 et 16 ans sont insatisfaits de leur image corporelle alors que la majorité d'entre eux ont un poids normal ou inférieur à la normale. L'accroissement de l'obésité et la préoccupation excessive à l'égard du poids caractérisent de plus en plus la santé des adolescents et touchent directement leur estime de soi.



Le programme « Bien dans sa tête, bien dans sa peau » (BTBP), conçu par le Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre, a pour objectif d'amener les jeunes et les adultes de leur milieu à remettre en question les modèles de beauté irréalistes et les messages véhiculés par la publicité au regard de l'alimentation, de l'activité physique et de la gestion du poids. Il vise à transformer les valeurs et les croyances du milieu de vie des jeunes afin d'amener ceux-ci à avoir une image corporelle positive et à acquérir de saines habitudes de vie.

Le programme vise à la fois les élèves du secondaire et leurs parents ainsi que les adultes de l'école et de la communauté. Lentement mais sûrement, BTBP a fait son chemin : après 13 ans d'existence, il est maintenant implanté dans 200 écoles et milieux d'intervention à la grandeur du Québec.

Grâce au soutien financier de la SGF, ÉquiLibre pourra poursuivre et accroître la diffusion du programme BTBP en favorisant une implantation optimale dans les écoles secondaires déjà rejointes et en suscitant son implantation dans de nouvelles écoles et de nouveaux organismes jeunesse. Une attention particulière sera accordée aux écoles et aux organismes des milieux défavorisés.

Le Service de recherche et d'évaluation du groupe ÉquiLibre a déjà soumis à la SGF un devis d'évaluation pour le projet. La conception d'activités promotionnelles et de mesures de soutien à l'implantation du programme BTBP va bon train. Séances d'information et formations de démarrage gratuites, diffusion d'un bulletin de liaison pour favoriser le réseautage, modification du site Web pour bonifier les ressources à la disposition des intervenants sont autant d'initiatives que permet le projet dès cette année. En outre, grâce à la présence sur le terrain d'une agente de soutien et de promotion, plusieurs trousses d'implantation du programme BTBP ont été acquises en 2009.

Pour son projet de diffusion du programme BTBP, ÉquiLibre peut compter sur les partenaires suivants: l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ), l'Association canadienne pour la santé mentale, les Éditions Protégez-vous, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le Conseil québécois sur le poids et la santé.

ÉquiLibre est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de soutenir la prévention des problèmes reliés au poids et à l'image corporelle au moyen d'actions de sensibilisation et de programmes et d'outils éducatifs (www.biendanssapeau.ca).





En manchette

L'ÉVÉNEMENT FRUITS ET LÉGUMES EN VEDETTE

L'événement le plus coloré du Québec s'est tenu durant tout le mois de mars, alors que près de 700 restaurants ont participé à la 4° édition de « Fruits et légumes en vedette ».



Grâce à des menus mettant en valeur les fruits et les légumes, la population a pu goûter au plaisir de manger sainement au restaurant.

Historique de l'événement

«Fruits et légumes en vedette» a été lancé en 2006 dans le cadre du programme gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie «Bougez plus, mangez mieux». Il s'inscrit aussi dans le PAG et dans la nouvelle campagne sociétale du gouvernement du Québec «Au Québec, on aime la vie!». L'événement fait partie d'un ensemble d'actions concertées qui a pour objectif de promouvoir la création d'environnements favorables à l'adoption de saines habitudes alimentaires afin de prévenir les problèmes reliés au poids.

L'objectif: favoriser la saine alimentation

L'événement « Fruits et légumes en vedette » vise à accroître l'offre de fruits et de légumes dans les restaurants tout en amenant la population à en consommer. Les statistiques montrent en effet que la population mange régulièrement à l'extérieur de la maison et qu'elle est de plus en plus informée du lien entre l'alimentation et la santé. Pour les restaurateurs, l'événement est donc l'occasion idéale de jouer un rôle actif auprès des consommateurs en matière de saine alimentation. Quant aux consommateurs, cette occasion leur permet de réaliser qu'il est possible de manger sainement même au restaurant, en plus de prendre conscience qu'il est facile de consommer quotidiennement le nombre de portions de fruits et de légumes recommandé par le Guide alimentaire canadien.

Le partenariat: au cœur du succès

Organisé par le MSSS en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), l'événement « Fruits et légumes en vedette » a pu compter, pour sa 4° édition, sur la participation de plusieurs grands partenaires : l'Association des jardiniers maraîchers du Québec, l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes, le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation, l'Association des restaurateurs du Québec, le Conseil des chaînes de restaurants du Québec et Acti-Menu.

Pour plus d'information sur l'événement, consultez le site Internet www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca.

(Source: Hélène Gagnon, MSSS)

FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES GESTIONNAIRES ET LES MANIPULATEURS D'ALIMENTS

En 2008, le gouvernement du Québec a modifié le Règlement sur les aliments afin de rendre obligatoire la formation en hygiène et salubrité alimentaires et ainsi favoriser l'acquisition de bonnes pratiques en matière d'innocuité des aliments. Ces normes sont en vigueur depuis le 21 novembre 2008, mais les établissements qui étaient déjà en activité à cette date ont jusqu'au 21 novembre 2009 pour s'y conformer.

La réglementation relative à la formation en hygiène et salubrité alimentaires contribuera à améliorer les normes actuelles afin que l'ensemble des consommateurs ait accès à des aliments manipulés de façon sécuritaire. Elle rejoint également les attentes des exploitants de l'industrie alimentaire, qui sont préoccupés par la confiance des consommateurs envers leurs produits et soucieux de l'innocuité des aliments qu'ils vendent.

Le nouveau règlement s'applique à l'ensemble des établissements alimentaires. L'expression « établissement alimentaire » signifie tout lieu de préparation d'aliments pour consommation humaine, en vue de la vente ou de la fourniture de service moyennant rémunération, et désigne les usines de transformation, les restaurants, les supermarchés, les services alimentaires, les garderies, les cafétérias, etc. Sont exclus les établissements où se fait uniquement la manipulation d'aliments préemballés (emballés en usine) qui ne requièrent pas de mode de conservation chaud ou froid.

Le règlement concerne plus particulièrement les gestionnaires d'établissement, c'est-à-dire les personnes responsables d'assurer le contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaire, et les manipulateurs d'aliments.

En rendant cette formation obligatoire, le MAPAQ s'inscrit dans l'une des actions du PAG, qui est de s'assurer des normes les plus élevées en matière d'hygiène et salubrité.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Restauration/md/formation/continue.

(Source: Rose-Marie Duret, MAPAQ)



En manchette

UN DEUXIÈME FORUM PROVINCIAL DES PARTENAIRES DE QUÉBEC EN FORME



Sur la photo: Mélodie Verreault, conseillère en communication (MSSS) au kiosque du gouvernement du Québec.

Les 25 et 26 mars dernier, plus de 500 personnes issues du réseau de la santé, du réseau de l'éducation, du secteur municipal et du milieu communautaire se sont donné rendez-vous à Trois-Rivières pour le deuxième Forum provincial des partenaires de Québec en Forme (QeF).

L'événement, organisé par QeF en collaboration avec la SGF, avait comme thème « De l'action, j'en mange ! », et a permis de mettre en lumière plusieurs initiatives sur le terrain qui favorisent la mobilisation et le développement global de l'enfant. Une trentaine de conférenciers et de collaborateurs ont témoigné de leur volonté de travailler ensemble pour les jeunes Québécois et leur famille. Des ateliers, notamment, sur l'adoption et le maintien des saines habitudes de vie, la mobilisation locale, les arrimages et l'accompagnement dans les communautés étaient offerts aux participants.

Une vingtaine d'exposants étaient également présents, dont les ministères et organismes gouvernementaux collaborant au PAG. À cet effet, un kiosque d'information présentait les initiatives auxquelles a donné lieu le PAG depuis son lancement ainsi qu'une définition des environnements favorables.

À l'heure où le bilan de santé de milliers de jeunes Québécois inquiète, les actions de QeF visent juste : elles s'inscrivent dans un mouvement de société tourné vers la prise en charge, par les communautés, du développement global des jeunes.

Pour plus d'information, consultez le site Internet **www.quebecenforme.org**, section « **Forum** ».

(Source: Stéphanie Moreau, QeF)

LA JOURNÉE INTERNATIONALE SANS DIÈTE 2009: PLACE À LA DIVERSITÉ CORPORELLE!

Le 6 mai dernier, la Journée internationale sans diète (JISD) a été soulignée dans de nombreux pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie, la Norvège, l'Afrique du Sud, la France et les États-Unis. Au Québec, l'organisme ÉquiLibre organise chaque année une campagne de sensibilisation pour souligner cet événement. Ainsi, au cours du mois de mai, des activités ont été offertes dans plusieurs CLSC, centres de femmes, écoles et milieux de travail des quatre coins du Québec, avec l'objectif d'inciter les femmes et les filles à remettre en question le modèle unique de beauté et à adopter un style de vie sain, peu importe leur poids.

L'édition québécoise de la JISD a été réalisée grâce au soutien du MSSS, de l'OPDQ, des Producteurs laitiers du Canada, de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et de la Banque Nationale du Canada.



Pour en savoir davantage sur cette campagne et sur les activités qui ont été organisées près de chez vous, visitez le site internet **www.equilibre.ca**.

(Source: ÉquiLibre)

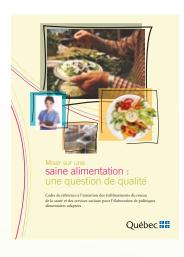




La boîte à outils

Cette section a pour objectif de vous présenter des ressources mises à votre disposition.

UN NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



Il est légitime de s'attendre à ce que, par leur mission et leurs responsabilités, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux fassent en quelques sorte figure de modèle en matière de saine alimentation. C'est dans cette perspective que le MSSS vient de publier le Cadre de référence à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'élaboration d'une politique alimentaire adaptée intitulé Miser sur une

saine alimentation: une question de qualité. Ce cadre de référence vise à ce que tous les établissements dispensateurs de soins n'offrent plus, à terme, que des boissons et des aliments sains, et ce, tant aux usagers qu'au personnel et qu'aux visiteurs. Qu'il s'agisse des repas ou des collations, de la cafétéria ou des machines distributrices, l'offre alimentaire des établissements du réseau sera bientôt résolument saine. La qualité sensorielle des aliments, l'atmosphère dans laquelle sont servis les repas ainsi que les règles d'hygiène et de salubrité seront également au cœur des changements dans l'offre alimentaire.

Le cadre de référence a pour but de permettre aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux d'élaborer une politique alimentaire adaptée à leur milieu respectif en vue de créer un environnement alimentaire favorable à la saine alimentation. Chaque établissement devra se doter d'une politique alimentaire qui respecte les orientations du cadre de référence d'ici mars 2010. La mise en application de l'ensemble des orientations devra être complétée d'ici mars 2012. Le cadre de référence a déjà été diffusé auprès des présidents-directeurs généraux des agences de santé et de services sociaux (ASSS), des directeurs de santé publique et des directeurs généraux des établissements du réseau.

Le cadre de référence est disponible sur le site Internet **www.msss.gouv.qc.ca**, section « **Documentation** ».

(Source: Martine Pageau, MSSS)

UN SITE EXTRANET POUR LES INTERVENANTS ENGAGÉS DANS LE PAG



Le site officiel du gouvernement du Québec consacré au PAG a été lancé en juin dernier. Destiné aux partenaires et aux collaborateurs engagés dans la mise en œuvre du PAG, il se veut un lieu d'échange et d'information sur l'implantation du PAG et sur les actions qui en découlent.

Ce site extranet est le vôtre! Nous vous invitons donc à nous faire part de vos besoins ou à nous transmettre des informations pertinentes à son enrichissement à l'adresse *pag@msss.gouv.qc.ca*.

(Source: Hélène Gagnon, MSSS)





La boîte à outils

LE GUIDE REDÉCOUVRIR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



Dans la foulée du PAG, le MTQ a préparé, en collaboration avec diverses instances (des municipalités, des ministères, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, une firme privée, un cégep et une commission scolaire), le document *Redécouvrir le chemin de l'école*, dans lequel les municipalités trouveront une méthode pour aménager des trajets sécuritaires qui favorisent les déplacements actifs vers l'école primaire.

Le document comprend des informations sur les motifs qui incitent les enfants à opter pour des déplacements actifs et sur les stratégies susceptibles d'amener les enfants à emprunter toujours le même trajet scolaire, en plus de présenter une méthode en quatre étapes qui permet d'établir les trajets scolaires idéaux. À cet égard, on trouvera dans le document deux tableaux servant à évaluer les risques potentiels pour chacun des éléments de l'environnement routier rencontrés, à la traversée d'une rue et le long d'une rue.

Cette publication s'adresse aux gestionnaires municipaux responsables de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. L'aménagement de trajets scolaires sécuritaires implique également la collaboration des milieux scolaires, qui ont la responsabilité de s'investir dans l'avenir des jeunes. Le document est envoyé à toutes les municipalités du Québec. On peut obtenir une version papier auprès de la Direction des communications du MTQ en composant le 5-1-1, ou consultez la version électronique sur le site Internet www.mtq.gouv.qc.ca.

(Source: Guy Lemay, MTQ)

LA TROUSSE ÉDUCATIVE MES ALIMENTS, J'EN PRENDS SOIN!



Le MAPAQ a conçu la trousse éducative *Mes aliments, j'en prends soin!* à l'intention du personnel enseignant des 2° et 3° cycles du primaire. La trousse est conforme au Programme de formation de l'école québécoise du MELS, et porte sur l'hygiène et la salubrité des aliments et les saines habitudes de vie.

Les activités et les projets proposés visent le développement de compétences de toutes sortes. Ainsi, un premier volet, sur l'hygiène et la salubrité alimentaires, permet aux élèves de faire une réflexion sur des sujets tels que la contamination, le lavage des mains, la multiplication des bactéries et la conservation des aliments.

Dans le second volet, on trouvera des activités liées aux saines habitudes alimentaires. Elles ont été conçues dans le but d'aider les enseignants à aborder en classe les diverses facettes d'une bonne alimentation tout en stimulant l'intérêt des élèves.

Au moyen de situations liées à leur vie quotidienne, les élèves se familiarisent, entre autres, avec le plaisir de manger, l'étiquetage nutritionnel, le choix des aliments, la taille des portions et l'importance du déjeuner.

Afin de promouvoir la circulation de l'information dans tout le réseau de l'éducation, un site Internet a été créé. Ce site s'adresse aux enseignants et à leurs élèves: il contient la trousse éducative, des jeux interactifs, un coffre à outils et une section « Actualités ».

On peut obtenir la trousse éducative sur le site Internet **www.mapaq.gouv.qc.ca/ mesaliments**.

(Source: Cathia Lavoie, MAPAQ)

LE CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Paradoxalement, dans notre société d'abondance, la surconsommation côtoie l'insécurité alimentaire. Les individus en situation d'insécurité alimentaire n'ont pas le pouvoir d'achat qui leur permettrait de se nourrir adéquatement, et certains d'entre eux doivent également avoir recours à de l'aide alimentaire d'urgence sur une base régulière. C'est dans ce contexte que le MSSS publiait, l'automne dernier, le Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire.



La boîte à outils

Les orientations ministérielles en matière de sécurité alimentaire y sont présentées, et mises en relation avec d'autres domaines de santé publique. Le concept de sécurité alimentaire y est défini. Le document décrit également le problème de l'insécurité alimentaire, fait état de son ampleur et de ses déterminants, et indique des actions efficaces et prometteuses à promouvoir.

Enfin, les orientations qui guident les directions de santé publique dans leurs allocations budgétaires à des organismes du milieu sont présentées. L'approche vise à amener les milieux à explorer des solutions de rechange au don ponctuel d'aliments en misant sur la participation des individus et des communautés. Les besoins urgents d'aide alimentaire sont toutefois pris en compte. Les initiatives visant à améliorer l'accès de tous à une saine alimentation revêtent toute leur importance et leur pertinence dans la situation économique qui prévaut actuellement.

Le cadre de référence est diffusé sur le site Internet **www.msss.gouv.qc.ca**, section « **Documentation** ».

(Source: Martine Pageau, MSSS)

LE GUIDE MON ÉCOLE À PIED, À VÉLO!: MODE D'EMPLOI



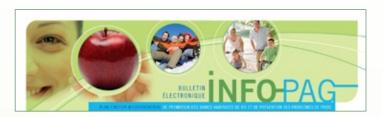
L'automne dernier, Vélo Québec a publié le guide Mon école à pied, à vélo!: mode d'emploi, à l'intention des milieux scolaires qui souhaitent promouvoir les déplacements actifs des enfants du primaire entre l'école et la maison ainsi que sécuriser l'environnement immédiat des écoliers. On v trouve des conseils, des outils, des exemples et la marche à suivre selon une approche communautaire visant la pérennité du programme. Il convient de rappeler que

le programme «Mon école à pied, à vélo! » vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois et à réduire l'utilisation de la navette automobile parentale par la sensibilisation, la mobilisation et l'aménagement du territoire.

Pour plus d'information sur ce guide, consultez le site Internet de Vélo Québec à l'adresse **www.velo.qc.ca/monecole**.

(Source: Mira Cliche, Vélo Québec)

INFO-PAG: LE BULLETIN D'INFORMATION DU PAG EN CHAUDIÈRE-APPALACHES



L'ASSS de Chaudière-Appalaches publie depuis octobre 2008 le bulletin électronique *Info-PAG* qui fait état des travaux relatifs à l'implantation du PAG dans cette région. Jusqu'à maintenant, trois numéros ont été publiés.

Afin de faciliter la création d'un tel bulletin dans les autres régions, l'Agence a offert de mettre à la disposition de l'ensemble des ASSS du Québec le visuel de son bulletin. Ainsi, d'autres bulletins verront peut-être le jour au cours des prochains mois.

L'Info-PAG est disponible sur le site Internet www.agencesss12. gouv.qc.ca, section « Communiqués, publications ».

(Source: Pierre-Luc Lévesque, ASSS de Chaudière-Appalaches)

UN DOCUMENT TOUJOURS D'ACTUALITÉ: POUR FAIRE CONTREPOIDS À L'OBÉSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Le milieu scolaire joue un rôle important dans l'acquisition de saines habitudes de vie et la prévention de l'obésité chez les jeunes. Toutefois, certaines interventions populaires pour contrer l'obésité, bien que faites avec des intentions louables, peuvent avoir des effets négatifs. C'est pour cette raison que l'ASSS de la Montérégie a publié en 2007 le document Pour faire contrepoids à l'obésité en milieu scolaire.

Ce document, toujours d'actualité, vise à aider les intervenants en milieu scolaire, en particulier les enseignants en éducation physique, les infirmières, les directeurs d'école ainsi que les membres des comités École en santé, à choisir les meilleures pratiques susceptibles de prévenir les problèmes reliés au poids. Ce document est disponible sur le site Internet www.santemonteregie.qc.ca, section « Documentation ».

(Source: Andrée Brunet, ASSS de la Montérégie)



Le coin lecture

UNE SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES SUR LE PROCESSUS D'IMPLANTATION DE POLITIQUES, DE PROGRAMMES OU DE MESURES



L'équipe nutrition, activité physique et prévention des problèmes reliés au poids de l'INSPQ a publié récemment le rapport abrégé intitulé Les politiques alimentaires en milieu scolaire. Une synthèse de connaissances sur le processus d'implantation. Ce rapport consiste en une synthèse de connaissances sur le processus d'implantation de politiques, de programmes ou de mesures favorables à la saine alimentation dans les écoles primaires et secon-

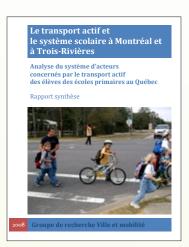
daires. Il met en lumière les facteurs favorables et les obstacles à l'implantation de politiques alimentaires à l'école. Y est également décrite une démarche systématique pour maximiser les chances de succès de cette implantation. Les informations présentées dans ce rapport s'adressent à toute personne ou organisation qui désire contribuer au succès de la *Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, Pour un virage santé à l'école*.

La version intégrale du rapport et l'abrégé sont diffusés dans le site Internet *www.inspq.qc.ca*, section « *Publications* ». La version abrégée est également disponible en anglais.

(Source : Gérald Baril, INSPQ)



UNE RECHERCHE SUR LE TRANSPORT ACTIF DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE



Entre 2006 et 2008, le Groupe de recherche Ville et mobilité a réalisé une recherche en collaboration avec l'INSPQ. dans le cadre du programme des Actions concertées portant sur « Le développement de politiques publiques favorables à l'acquisition et au maintien de saines habitudes de vie». Ce programme a été mis en place par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) en partenariat avec le Fonds de recherche en santé du Québec

(FRSQ), le MSSS et le Centre de recherche en prévention de l'obésité (CRPO). Le MTQ et Transports Canada ont aussi contribué financièrement à cette recherche.

Le déclin du transport actif dans notre société est la conséquence d'une sédentarisation globale de nos modes de vie et d'une motorisation croissante de nos déplacements. L'étude propose une analyse du système d'acteurs concernés par les déplacements scolaires au Québec afin de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit le transport actif, en privilégiant le point de vue des parents, qui sont les acteurs centraux. L'un des objectifs de l'étude était de savoir comment les parents perçoivent le transport actif, notamment au cours des déplacements vers l'école, et comment ces déplacements s'inscrivent dans la logique des déplacements de la famille.

Le rapport synthèse de cette recherche intitulée *Le transport* actif et le système scolaire à Montréal et à Trois-Rivières. Analyse du système d'acteurs concernés par le transport actif des élèves des écoles primaires au Québec, est diffusé à l'adresse *www.villeetmobilite.ca*, de même que sur le site *www.inspq.qc.ca*. Le rapport complet sera disponible sous peu et le rapport synthèse est également disponible en anglais.

(Source : Paul Lewis, Université de Montréal)



Chapeau!

DE BELLES VICTOIRES POUR LES PETITS QUÉBÉCOIS!

Amélie Desrosiers, agente de communication, Coalition québécoise sur la problématique du poids



Depuis sa création en 2006. la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) contribue à la mise en œuvre du PAG par diverses mesures et actions. L'un de ses grands dossiers est le renforcement de l'application des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur (LPC) sur la publicité destinée aux jeunes. Au Québec, cette loi interdit la publicité commerciale à l'intention des moins de 13 ans. Or, il se trouve que trois entreprises dénoncées publiquement par la Coalition Poids ont récemment plaidé coupable aux accusations déposées par l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Le « cas » Igor de Saputo : une grande première!

Le 26 janvier 2009, Saputo a reconnu sa culpabilité à 22 des 30 chefs d'accusation qui pesaient contre elle pour avoir distribué du matériel publicitaire sur les nouveaux muffins Igor de Vachon dans les centres de la petite enfance (CPE).

On se rappellera qu'en 2007, la Coalition Poids avait publiquement dénoncé cette campagne de promotion de Saputo. Par la suite, l'OPC a déposé 30 chefs d'accusation contre l'entreprise Saputo et 15 chefs d'accusation contre P2P Promotion Publicité, l'agence responsable de cette campagne publicitaire. Trois mois après Saputo, soit le 29 avril, P2P reconnaissait elle aussi sa culpabilité. Un bel exemple pour les autres agences de publicité, qui savent maintenant qu'elles aussi (et pas seulement leurs clients) sont visées par les dispositions de la LPC.

Lucky Charms: le Web est aussi visé!

Moins d'un mois après Saputo, General Mills plaidait coupable à son tour. Dans ce cas, c'est une campagne de publicité sur le Web que la Coalition Poids avait dénoncée. De fait dans son site Internet, General Mills proposait aux jeunes enfants des jeux qui comportaient des messages publicitaires sur ses céréales sucrées Lucky Charms. Ce plaidoyer est d'autant plus important que pour la première fois, il est reconnu que la portée de l'interdiction de publicité aux enfants s'étend au Web. Un précédent qui trace la marche à suivre pour ce type de publicité!

Burger King: une troisième entreprise plaide coupable

En 2007, la Coalition Poids dénonçait publiquement les pratiques de Burger King: le restaurateur glissait des messages publicitaires dans des jouets à collectionner offerts gratuitement à l'achat d'un repas pour enfant. Plus précisément, à l'achat de bouchées de poulet, l'enfant recevait un sac promotionnel contenant une figurine ainsi qu'un dépliant explicatif et un autre jouet contenu dans la figurine, le tout identifié à la marque Burger King. Le restaurateur était également accusé d'avoir fait de la publicité qui accordait plus d'importance au jouet remis à l'achat de bouchées de poulet qu'au menu lui-même, et ce, sur des affiches promotionnelles ainsi que dans son site Internet.

En mai dernier, Burger King a plaidé coupable à l'accusation d'avoir fait de la publicité illégale destinée aux enfants. L'entreprise a signé un engagement volontaire à respecter cette disposition de la Loi, ce qui a mis fin aux procédures judiciaires.

À suivre...

Dans ce dossier de la publicité illégale destinée aux enfants, la dénonciation est au cœur des activités de la Coalition Poids. L'organisme a d'ailleurs dénoncé publiquement d'autres pratiques illégales qui ont donné lieu à des accusations par l'OPC. Ainsi, les dates du procès de McDonald's seront fixées sous peu.

Chapeau! est une rubrique consacrée aux initiatives intéressantes issues de la mise en œuvre du PAG. Vous aimeriez informer les autres partenaires de vos bons coups? L'un de vos projets fait votre fierté? Votre organisme est l'heureux instigateur d'une action novatrice et prometteuse? Cet espace est à vous. Tenez-nous au courant de vos initiatives: nous vous aiderons à les faire connaître et à les mettre en valeur.



À la mémoire de M. Alain Desranleau

Le 27 avril dernier, nous apprenions le décès subit de M. Alain Desranleau, coordonnateur du PAG à l'ASSS de Chaudière-Appalaches. C'était un homme passionné, dévoué, un modèle pour ses collègues et ses amis. M. Desranleau avait un sens de l'humour contagieux, un sens élevé des valeurs familiales et de l'amitié et était doté de grandes qualités de rassembleur. Nous transmettons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Une nouvelle à nous transmettre?

Faites-nous parvenir vos articles ou tout autre document dont vous souhaiteriez la publication à l'adresse suivante:

pag@msss.gouv.qc.ca

Date de tombée du prochain numéro:

11 septembre 2009

Bonne période estivale à toutes et à tous!

Comité éditorial

Hélène Gagnon, MSSS Brigitte Lachance, MSSS Mario Lapointe, MAPAQ

Collaborateurs à la rédaction de ce numéro

Gérald Baril, INSPQ; Danielle Blain, ÉquiLibre; Andrée Brunet, ASSS de la Montérégie; Mira Cliche, Vélo Québec; Amélie Desrosiers, Coalition québécoise sur la problématique du poids; Andrée-Ann Dufour-Bouchard, MSSS; Rose-Marie Duret, MAPAQ; Hélène Gagnon, MSSS; Cathia Lavoie, MAPAQ; Guy Lemay, MTQ; Pierre-Luc Lévesque, ASSS de Chaudière-Appalaches; Paul Lewis, Université de Montréal; Lyne Mongeau, MSSS; Stéphanie Moreau, QeF et Martine Pageau, MSSS.

Édition

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009 Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISSN 1918-8692 (version imprimée) ISSN 1918-8706 (version en ligne)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion du présent document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

Abonnement

Pour être informé de la publication d'un nouveau numéro du Bulletin national d'information Investir pour l'avenir, il suffit de s'inscrire en visitant le site extranet du PAG www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/extranet/pag/, section « Documentation ». L'abonnement est gratuit.

Par ailleurs, une foule d'informations sur le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir, sont diffusées sur le site Internet www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca